

Rapport d'Activités

# EMPLOI-FORMATION

---

2018

---

— a  
a —

# Sommaire

INTRODUCTION .....	3
ACTIVITES FORMATION.....	4
1. Compétences Premières .....	4
2. Les Actions Socio Linguistiques .....	4
3. Les actions « Parcours Réussite » à destination des bénéficiaires du RSA .....	4
4. Les Actions d' Inclusion numérique.....	4
5. Les prestations Destination Emploi.....	5
6. FLE- Soif de la République.....	5
7. AFC- Compétences Transversales.....	5
8. Activité Formation en volumes.....	6
9. La poursuite de notre engagement dans la démarche H+ .....	7
10. Les certifications proposées.....	7
a. Du B2i adultes.....	7
b. Du PSC1 : Prévention et Secours Civiques Niveau 1 .....	7
c. Le centre de formation a été certifié e-AFAQ Formation professionnelle .....	7
ACTIVITES ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI .....	8
1. L'accompagnement Socio professionnel des bénéficiaires du RSA dans le cadre du Plan Départemental d'insertion et du Programme Métropolitain d'Insertion pour l'emploi. ....	8
2. Référent PLIE Sud-Ouest Emploi et UNI EST .....	11
3. Référent PRIRE (Parcours Renforcé d'Insertion et de Retours vers et dans L'emploi) pour les bénéficiaires du RSA en souffrance Psychiques pour la Métropole et le Département.....	12
4. Référent PRIRE Beaujolais.....	15
5. Accompagnement Socio professionnel Renforcé Condrieu.....	17
6. Accompagnement Socio Professionnel Placement Extérieur.....	19
7. Référent Insertion Professionnelle pour les hébergés d'ALYNEA et dans le cadre de l'AAVA...	20
PERSPECTIVES 2019 ET D'APPELS D'OFFRES / D'APPELS A PROJETS.....	22
CONCLUSION .....	23

## INTRODUCTION

L'année 2018 a été, pour **l'activité de Formation, une année difficile liée à l'arrêt avant terme et après des baisses successives, de la** Programmation du marché Compétences premières 2015 – 2018.

Fort de son expérience dans l'accompagnement et la formation du public en difficulté avec la langue française, ALYNEA a obtenu la reconduction du financement de des Actions Sociolinguistique notamment financées par la DRDJCS.

De nouvelles actions ont également démarré lors de cette année 2018 : des actions d'inclusion numérique pour les résidents dans la métropole, des formations à destination des bénéficiaires du RSA et des demandeurs d'emploi ne maîtrisant pas ou maîtrisant peu la langue française ; des prestations pour des personnes placées sous-main de justice.

Pour **l'activité Emploi**, l'année 2018 a été marquée par le déploiement du dispositif Parcours Renforcé pour un Retour à l'Emploi des bénéficiaires du RSA en souffrance psychique et le développement de dispositif d'accompagnement renforcé et de proximité notamment sur la CLI 4 du département du Rhône et sur le Nord du Beaujolais.

L'ouverture de **l'AAVA** au 01/01/2018- Atelier d'Adaptation à la Vie Active- est une vraie nouveauté pour ALYNEA et le service emploi a été sollicité pour accompagner les « stagiaires AAVA » dans leur parcours professionnel au sein de l'AAVA et d'envisager des solutions adaptées pour la suite de leur insertion professionnelle.

Un Zoom sur cette nouvelle activité est présenté dans ce rapport d'activité.

# ACTIVITES FORMATION

## 1. COMPETENCES PREMIERES : DERNIERE ANNEE DE MISE EN ŒUVRE DU MARCHÉ FINANCE PAR LA REGION AUVERGNE - RHONE ALPES

La troisième année du marché PCP a été interrompue en milieu d'année, après avoir été impactée par une réduction de 41% de l'enveloppe du Marché par la Région Auvergne Rhône Alpes en 2017.

En 2018, seules les actions démarrées en 2017 ont été poursuivies, aucune nouvelle commande n'a été faite en 2018.

Pour rappel les actions marché PCP se décomposaient en 3 :

- Les Coursus 1 et 3 sont des dispositifs individualisés, répondant avant tout à une problématique de remise à niveau.
- Les Coursus 2 sont des formations sous format collectif. Les modules de formation alimentent la construction d'un projet professionnel.

## 2. LES ACTIONS SOCIO LINGUISTIQUES

La DRDJSCS en novembre 2016 a lancé un appel à projet pour la mise en place d'une action sociolinguistique à destination du public accueilli dans les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) et qui se positionne dans leur projet de réinsertion dans une démarche de recherche d'emploi. La proposition faite par ALYNEA a été là encore sélectionnée : Face au manque de maîtrise de la langue française, repéré comme l'un des freins majeurs à l'accès au marché du travail, ALYNEA a proposé une formation Français Langue Etrangère avec un objectif spécifique d'insertion professionnelle.

Cette action est poursuivie depuis.

2018 → 4 sessions

- Nombre de candidatures reçues : **75**
- Présents IC : **63**
- Nombre de candidatures retenues : **57**
- Effectif moyen par groupe : **14**

En 2018 **49%** des bénéficiaires proviennent des centres d'hébergement d'**ALYNEA**

## 3. LES ACTIONS « PARCOURS REUSSITE » A DESTINATION DES BENEFICIAIRES DU RSA

Ces actions ont été commandées de gré à gré à ALYNEA par Pôle Emploi, chargé par le conseil régional d'organiser des actions collectives à destination des bénéficiaires du RSA.

Ces actions collectives sont financées par le conseil régional Auvergne Rhône Alpes dans le cadre de conventions individuelles pour **50** bénéficiaires. D'une durée de 600 heures dont 70 en entreprise, elles ont pour objectif de :

- Se remobiliser sur une démarche d'insertion professionnelle
- Développer et se remettre à niveau sur les savoirs de base

- Définir et valider un projet professionnel réaliste en établissant le bilan de ses compétences en lien avec le marché du travail

Ces actions ont démarré le 24 septembre et se termineront le 19 janvier 2019. Elles ont été conduites sur les sites : Oullins - Limas – Belleville – Tarare - Condrieu

#### 4. LES ACTIONS D'INCLUSION NUMERIQUE

En réponse à un appel d'offre de la Métropole du Grand Lyon, ALYNEA a été retenu pour conduire des actions d'inclusion numérique. Celles-ci sont financées par la métropole et le FSE (Fond social européen). Ces actions ont démarré en fin d'année 2018 et seront conduites toute l'année 2019. Elles se déroulent à Oullins et Givors.

Elles ont pour objectif de faciliter l'accès et l'utilisation des outils numériques à **128** participants, éloignés de l'emploi et résidant dans la métropole du Grand Lyon. Elles sont constituées de 2 parcours de 45 heures chacun :

- Un parcours « **initiation** », reprenant les essentiels de l'utilisation du numérique et d'internet
- Un parcours « **renforcement** », axé sur l'insertion professionnelle.

#### 5. LES PRESTATIONS DESTINATION EMPLOI

Ces prestations d'insertion professionnelle sont commandées et financées par Pôle Emploi. ALYNEA est membre d'un groupement, porté par l'organisme Coté projet, retenu dans le cadre de ce dispositif sur deux lots :

##### **Lot 3 – 3 Modules techniques de 5 heures par bénéficiaires**

Cette prestation est destinée à toute personne en recherche d'emploi qui rencontre des freins dans l'accès à l'emploi du fait de son statut de **Personne Placée Sous-Main de Justice (PPSMJ)** ou l'ayant été. Elle vise l'atteinte des objectifs suivants :

- Etre autonome dans ses démarches de retour à l'emploi en leur apportant des repères sociaux et des connaissances du monde du travail afin de faciliter leur insertion professionnelle.
- Elaborer ou adapter les outils de recherche d'emploi, en lien avec la situation de chacun

**9** personnes accompagnées en 2018

##### **Lot 7 : Accompagner le changement vers une reprise d'emploi – 5 heures par bénéficiaire**

Cette prestation est destinée à toute personne en recherche d'emploi qui rencontre des freins psychologique dans l'accès à l'emploi du fait de son statut de **Personne Placée Sous-Main de Justice (PPSMJ)** ou l'ayant été.

Elle vise l'atteinte des objectifs suivants :

- Exprimer et verbaliser les difficultés psychologiques auxquelles le bénéficiaire est confronté dans le cadre d'une recherche d'emploi.
- Maitriser les peurs et les angoisses d'être confronté à un environnement professionnel
- Construire des repères professionnels après une incarcération,
- Connaitre les impacts d'une reprise d'emploi sur sa vie, et se préparer au changement
- Savoir faire face aux échecs (refus des recruteurs)
- Croire en sa réussite professionnelle
- Repérer les problématiques de santé et d'addiction et d'orienter le bénéficiaire pour

une prise en charge spécialisée.  
 11 personnes accompagnées en 2018  
 ALYNEA conduit les modules qui se déroulent à Limas.

## 6. FLE – SOIF DE REPUBLIQUE

Marché financé par Pôle emploi, commandé en 2017, les actions ont démarré en décembre 2017 et se sont terminées en avril 2018. Ces actions de FLE se sont déroulées à Givors et Oullins.

22 stagiaires ont été accueillis sur ce dispositif.

## 7. AFC – COMPETENCES TRANSVERSALES

Dans le cadre de ce marché de formation professionnelle à destination des demandeurs d'emploi financé par Pôle Emploi, ALYNEA a été retenu sur deux lots :

- Le premier lot (66 – numérique et informatique) en qualité de mandataire d'un groupement avec les organismes REN, Forma paysage et coté projet. Noté 5<sup>ème</sup> sur 5 attributaires, aucune action n'a été commandée par Pôle Emploi dans le cadre de ce lot.
- Le deuxième lot (50 – FLE) en qualité de co-traitant d'un groupement porté par Coté projet et réunissant les organismes REN et Formapaysage. Dans le cadre de ce marché, 4 actions ont été commandées à ALYNEA sur le site de Limas. Faute de prescriptions, seule une action a effectivement démarré en 2018 et **12** stagiaires sont entrés en formation le 17 décembre, afin de préparer le DELF (Diplôme d'Etudes en Langue française niveau A1 à B2). Ce marché de 6 mois qui a pris effet en été 2018, et est reconduit par un avenant de 6 mois pour le premier semestre 2019.

## 8. ACTIVITE FORMATION – SYNTHESE ET VOLUMES

Marché/ Conventions	2017		2018									Total
	PCP	PCP	PCP	PCP	ASL CHRS FLE	BRSA	Inclusion numérique	Destination emploi	Destination emploi	AFC – FLE	Soif de république	2018
Numéro de lot	Lot 21	Lot 29	Lot 21	Lot 29				Lot 3	Lot 7	Lot 50		
Nb d'heures stagiaires	29667	49240	4909	8080	4574	10087	45	20	45	357	5190	<b>33 305</b>
Nb de stagiaires	206	161	78		80	41	6	9	11	12	22	<b>259</b>

## 9. LA POURSUITE DE NOTRE ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE H+



La région dans le souci de prévenir les ruptures de parcours en formation, des personnes handicapées, a initié cette démarche volontaire de la part des organismes de formation. ALYNEA a adhéré en 2007 à cette démarche.

La démarche H+ est portée haut et fort par notre association qui ainsi renforce son accompagnement vers les plus vulnérables.

Véritable personne ressources pour tous les formateurs et aussi pour les stagiaires relevant d'une reconnaissance handicap, le référent H+ a étendu ses missions vers les Conseillers en Insertion Professionnelle.

40 personnes en formation, porteurs d'une RQTH, ont été suivies dans le cadre de cet engagement.

## 10. LES CERTIFICATIONS PROPOSEES

Chaque stagiaire dans le cadre de nos formations se voit proposer la validation d'une ou plusieurs certifications :



### **B2i adultes :**

C'est une attestation qui certifie la maîtrise de la compétence numérique ainsi que l'usage sûr et critique des technologies de la société de l'information. Pour obtenir le B2i adultes, les candidats doivent faire la preuve de leurs compétences auprès de centres agréés. Il s'agit d'une certification délivrée par le Ministère de l'Éducation Nationale. ALYNEA est centre d'examen habilité B2i.

En 2018 : 32 B2i délivrés



### **PSC1 : Prévention et Secours Civiques Niveau 1**

Dans le cadre du module « Citoyenneté », nous inscrivons tous les stagiaires des actions concernées (Compétences premières, parcours réussites de BRSA) sur la formation et validation du PSC1. Cette formation est animée par notre partenaire le CASC du Rhône. Tous les intervenants du CASC sont Sapeurs- Pompiers et titulaires, à minima, de la PAE3 (Pédagogie Adaptée à l'Emploi).

44 PSC1 ont été délivrés en 2018



### **Le centre de formation a été certifié e-AFAQ Formation professionnelle**

Engagé dans une démarche qualitative depuis l'origine, notre centre de formation est, depuis juin 2017, reconnu en conformité avec le décret de la formation professionnelle du 30 juin 2015 par AFNOR Certification.

De même, le centre de formation est inscrit au Data-Dock, plateforme référençant l'ensemble des organismes habilités à organiser des formations.

## 11. LOGICIEL DE GESTION DE L'ACTIVITE DU SERVICE

L'investissement dans un logiciel de gestion des plannings, des conventions et financements, des formateurs a été finalisé en 2018 et prendra effet en 2019.





# ACTIVITES ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI



En 2018, l'équipe emploi est composée de 12 Conseillers en Insertion Socio-Professionnelle, 2 intervenants sociaux, 1 Cheffe de service et une Directrice qui chapeaute l'ensemble des 2 services (Emploi/ Formation).

Le service Emploi intervient sur différents dispositifs :

- Référent socio professionnel RSA pour la métropole et le Département(1)
- Référent PLIE Sud-Ouest Emploi et UNI EST (2)
- Référent PRIRE (Parcours Renforcé d'Insertion et de Retour Vers et dans l'Emploi) pour les bénéficiaires de RSA en souffrance Psy pour la Métropole et le Département (3)
- Référent PRIRE Beaujolais(4)
- Référent Accompagnement Renforcé Condrieu(5)
- Accompagnement Socio professionnel Placement Extérieur(6)
- Référent Insertion Professionnelle pour les hébergés et dans le cadre de l'AAVA (Atelier d'Adaptation à la Vie Active)(7)

## 1. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO PROFESSIONNEL DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA DANS LE CADRE DU PLAN DÉPARTEMENTAL D'INSERTION ET DU PROGRAMME METROPOLITAIN D'INSERTION POUR L'EMPLOI.

Notre intervention se situe sur 4 Commissions Locales d'Insertion (CLI). En effet, en 2018, le territoire de Villeurbanne vient compléter les 3 CLI déjà en place en 2017 :

### **La CLI 5 de la Métropole : Villeurbanne**

**La CLI 10 de la Métropole** regroupant les communes : CHARLY, GIVORS, GRIGNY, IRIGNY, OULLINS, PIERRE-BÉNITE, SAINT GENIS LAVAL, VERNAISON

**La CLI 11 de la Métropole** regroupant les communes : CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR, CHARBONNIÈRES-LES-BAINS, COLLONGES-AU-MONT-D'OR, CRAPONNE, DARDILLY, ÉCULLY, FRANCHEVILLE, LA MULATIÈRE, LA TOUR-DE-SALVAGNY, LIMONEST, LISSIEU, MARCY-L'ÉTOILE, SAINT CYR-AU-MONT-D'OR, SAINT-DIDIER-AU-MONT-D'OR, SAINTE FOY-LÈS-LYON, SAINT GENIS-LES-OLLIÈRES, TASSIN-LA-DEMI-LUNE

**La CLI 4 du département** : AMPUIS, CHAPONNAY, CHASSAGNY, CHAUSSAN, COLOMBIER-SAUGNIEU, COMMUNAY, CONDRIEU, ECHALAS, GENAS, JONS, LES HAIES, LOIRE-SUR-RHONE, LONGES, MARENNES, MORNANT, ORLIENAS, PUSIGNAN, RONTALON, SAINT-ANDRE-LA-COTE, SAINT-AUREOL-LE-CHATEAU, SAINT-BONNET-DE-MURE, SAINT-CYR-SUR-LE-RHONE, SAINT-DIDIER-SOUS-RIVERIE, SAINTE-CATHERINE, SAINTE-COLOMBE, SAINT-LAURENT-D'AGNY, SAINT-LAURENT-DE-MURE, SAINT-MAURICE-SUR-DARGOIRE, SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU, SAINT-ROMAIN-EN-GAL, SAINT-ROMAIN-EN-GIER, SAINT-SORLIN, SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON, SIMANDRES, SOUCIEU-EN-JARREST, TALUYERS, TERNAY, TOUSSIEU, TREVES, TUPIN-ET-SEMONS.

Nos conventions pour l'année 2018 comportaient :

- 60 places pour la Cli 5 de la Métropole de Lyon
- 130 places pour la CLI 10 de la Métropole de Lyon
- 12 places pour la CLI 11 de la Métropole de Lyon
- 64 places pour la **CLI 4 du département du Rhône**

#### a. Bilan « Référent Socioprofessionnel RSA » 2018 par CLI :

##### 👉 CLI 5

Dans le cadre de sa mission, ALYNEA a accompagné 103 bénéficiaires du RSA depuis le 01/01/2018 soit un taux d'occupation de 77%. Ceci est dû notamment au recrutement tardif de la Conseillère en Insertion Professionnelle qui est intervenue sur ce dispositif (mai 2018).

##### ▪ Typologie du public

Sur 103 bénéficiaires : **59%** sont des **hommes**, **41 %** des personnes accompagnées se situent dans la tranche d'âge **26/35 ans**, **28%** des personnes accueillies ont un **niveau V et Vbis** (3<sup>ème</sup>, CAP, BEP) et **23 %** ont un **niveau VI** (avant 3<sup>ème</sup>)

##### ▪ Accompagnement vers l'Emploi

Sur 103 bénéficiaires, **25** ont accédés à une étape emploi/ formation dont **10** en **emplois durables** (CDI/ CDD + 6 mois/ Création ou reprise d'entreprise effective), **6** ont bénéficiés d'une **formation qualifiante ou certifiante**.

##### ▪ Mesures à caractère social

Sur **194 étapes « mobilisation »**, **73** mesures ont été mises en place pour l'Accès ou le maintien dans le **logement**, **54** sur l'accès à la **mobilité**, **34** sur l'accès ou maintien aux soins et à la **santé**, **30** sur l'accès ou maintien des **droits** et 3 sur l'autonomie sociale/ citoyenneté dont bénévolat.

Afin de répondre aux besoins des personnes orientées, une intervenante sociale a été recrutée à 0.30 ETP pour venir en appui de la CIP.

##### Monographie :

« Je reçois Madame en juillet 2018. Elle a 49 ans, célibataire, sans enfants. Madame a été à son compte de 1998 à 2017 en tant que Coach de vie/soins corporels mais a dû cesser son activité suite à différents problèmes de santé physiques puis psychiques qui ne lui permettent pas encore aujourd'hui d'envisager une quelconque reprise d'activité. Elle vient aux entretiens systématiquement accompagnée d'une proche parce qu'elle se dit « très angoissée ». Régulièrement en pleur, j'aborde rapidement la question santé et notamment l'accompagnement vers un suivi psychologique. Un lien de confiance s'installe. Une orientation vers ACTIS et CPCT est envisagé. Elle accepte et en septembre 2018, elle démarre un suivi régulier auprès d'un psychiatre. Le dossier de demande de RQTH et AAH est présenté. Une orientation vers l'accompagnement PRIRE d'ALYNEA me semble adaptée pour travailler sur son projet professionnel, l'accès à l'autonomie et à la mobilité, poursuivre le travail sur l'image de soi et suivre le dossier déposé à la MDPH. Réorientée sur le l'accompagnement PRIRE d'ALYNEA en octobre 2018 (Parcours Renforcé d'Insertion et de Retour vers et dans l'Emploi pour les bénéficiaires du RSA en souffrance Psy)».

## ☛ CLI 10 et 11

Dans le cadre de sa mission, ALYNEA a accompagné 218 bénéficiaires du RSA depuis le 01/01/2018 soit un taux d'occupation de 88%. Ceci est due à une montée en charge qui s'est faite très progressivement jusqu'en septembre 2018.

### ▪ Typologie du public

Sur 218 bénéficiaires : **66%** sont des **hommes**, **53 %** des personnes accompagnées se situent dans la tranche d'âge **26/35 ans**, **50%** des personnes accueillies ont un **niveau V et Vbis** (3<sup>ème</sup>, CAP, BEP).

### ▪ Accompagnement vers l'Emploi

Sur 218 bénéficiaires, **99** ont accédés à une étape emploi/ formation dont **40** en **emplois durables** (CDI/ CDD + 6 mois/ Création ou reprise d'entreprise effective), **30** ont accédés à des CDD – 6 mois et missions intérim.

### ▪ Mesures à caractère social

Sur **71 étapes « mobilisation »**, **7** mesures ont été mises en place pour l'Accès ou le maintien dans le **logement**, **5** sur l'accès à la **mobilité**, **10** sur l'accès ou maintien aux soins et à la **santé**, **11** sur l'accès ou maintien des **droits** et 3 sur l'autonomie sociale/ citoyenneté dont bénévolat.

#### Monographie :

« Madame est âgée de 32 ans, parent isolé avec 3 enfants, suivie par la structure depuis le 01/09/2017. Son projet professionnel est d'obtenir le CAP petite enfance pour pouvoir passer le concours d'ATSEM. Le parcours : remise à jour des TRE puis validation du projet pro par une PMSMP qui a validé l'appétence et les compétences de Madame pour le domaine d'activité. Puis un positionnement sur un CURSUS 3 de remise à niveau dans les compétences de base qui a permis de la préparer aux tests d'entrée en formation au GRETA. Tests qu'elle a réussis, malheureusement le financement a été refusé. Suite à cela CIP a fait plusieurs positionnements avec accord de Madame : chauffeur de cars, ouvrière d'usine chez Yoplait et agent d'entretien dans un collège. L'urgence pour Madame étant un emploi alimentaire à défaut de pouvoir se former et sécuriser son parcours. Finalement le financement a été accordé et elle a démarré sa formation le 10/09/2018 et ce jusqu'au 16/05/2019. Sortie du dispositif 31/12/2018 ».

## ☛ CLI 4

Dans le cadre de sa mission, ALYNEA a accompagné 110 bénéficiaires du RSA depuis le 01/01/2018 soit un taux d'occupation de 83.2%. Ceci est due à une montée en charge qui s'est faite très progressivement jusqu'en juin 2018.

### ▪ Typologie du public

Sur 110 bénéficiaires : **59%** sont des **hommes**, **48 %** des personnes accompagnées se situent dans la tranche d'âge **26/35 ans**, **57%** des personnes accueillies ont un **niveau V et Vbis** (3<sup>ème</sup>, CAP, BEP), **66%** sont des personnes **seules**.

### ▪ Accompagnement vers l'Emploi

Sur 110 bénéficiaires, **34** ont accédés à une étape emploi/ formation dont **19** en **emplois durables** (CDI/ CDD + 6 mois/ Création ou reprise d'entreprise effective), **5** ont accédés à un « emploi de transition » et **10** à la **formation** qualifiante ou certifiante.

## ▪ Mesures à caractère social

Sur 110 bénéficiaires, **14** mesures ont été mises en place pour l'Accès ou le maintien dans le **logement**, **29** sur l'accès à la **mobilité**, **17** sur l'accès ou maintien aux soins et à la **santé**, **18** sur l'accès ou maintien des **droits**, **14** sur l'autonomie sociale/ citoyenneté dont bénévolat et 16 ont eu accès à une aide budgétaire, administrative et juridique.

Monographie :

« Madame est âgée de 49 ans, mariée sans enfant. Elle est arrivée d'Algérie en France en 2013. Elle a exercé le métier de chirurgien-dentiste durant 17 ans dans son pays natal.

Pendant l'échange Madame est très émue et parle "d'humiliation" par rapport à sa situation.. D'autant plus que son conjoint a été cadre supérieur durant 25 ans.

Madame a entamé des démarches auprès du CNG à Paris pour obtenir le droit d'exercer en France. Un décret est passé, selon ses dires, permettant ce type de reconnaissance des diplômes étrangers. Pour constituer ce dossier il faut certains documents que Madame doit aller récupérer en Algérie. Pour ce faire elle envisage de partir durant le mois de février.

Dans l'intervalle CIP demande à Madame de trouver un cabinet dentaire qui accepterait de la prendre pour un stage afin de consolider son dossier.

Madame fait savoir à CIP qu'elle est prête à accepter un poste d'assistante dentaire au cas où. CIP reste disponible pour éventuellement aider à compléter et orienter les démarches, bien que Madame soit parfaitement autonome.

CIP prend contact avec le CNG pour connaître les modalités de passage de l'épreuve de vérification des connaissances pour permettre à Madame d'exercer en France.

Renseignements pris, CIP imprime le formulaire de demande et photocopie les pièces justificatives à joindre au dossier. Madame complète le formulaire doit poster le tout le lendemain.

Après réponse de l'ARS de Lyon Madame devra s'inscrire sur le site entre le 1er et le 30 mai 2018. Les épreuves auront lieu entre mi-septembre et mi-décembre.

CIP et Madame revoient le CV et la lettre de motivation pour postuler à une offre d'assistante dentaire. CIP les transmet à l'espace emploi de Condrieu. Monsieur appelle CIP pour prévenir que Madame a dû quitter le territoire. Sa mère est malade. PE a été prévenu. RDV du 20/09/2018 annulé, Madame rappellera CIP à son retour pour convenir d'un autre RDV.

Convocation préparation et participation Job Dating Vienne agglo (6 et 13/11/2018). Madame est présente.

Madame rencontre des difficultés de santé. Elle a consulté. Elle est sous traitement.

Elle dit à CIP être ravie de la préparation au Job Dating. Elle reprend confiance en elle.

CIP parle à Madame du parcours tous au numérique, madame est intéressée. CIP s'occupe de la prescription.

CIP appelle Madame suite à une offre de chargée d'accueil dans un centre de santé dans un centre dentaire à Lyon 7. Avec l'accord de Madame CIP positionne Madame par mail sur le poste.

Madame n'a pas pu se rendre au job dating parce qu'elle avait un entretien d'embauche dans un cabinet dentaire. C'est un cabinet dentaire à Feyzin qui lui propose soit assistante dentaire (si autorisation d'exercer du conseil de l'ordre) ou assistante d'accueil.

Madame participe à une Action collective « Image de Soi ». Elle est ravie. CIP reçoit ce jour offre de contrat de professionnalisation en tant qu'assistante dentaire au centre Benoit Frachon de Pierre-Bénite. CIP fait la proposition à Madame qui accepte et envoie sa candidature.

Madame est toujours en accompagnement à ce jour ».

## 2. BILAN ACCOMPAGNEMENT SOCIO PROFESSIONNEL RENFORCE PLIE

Dans le cadre du PLIE UNI EST et du PLIE SOE nous n'intervenons sur les communes d'Oullins, **GIVORS et GRIGNY** sur une convention de **93 places** dont 25 bénéficiaires du RSA.

Au moment du rapport d'activité, le bilan de l'année 2018 du PLIE n'a pu être réalisé en raison de la disparition des PLIE en décembre 2018 et une reprise de l'activité par la Métropole.

En effet, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la métropole de Lyon a choisi de déployer un parcours « Itinéraires Emploi Renforcés » qui remplace l'accompagnement PLIE. Cette offre d'accompagnement est proposée à l'ensemble des personnes accompagnées dans un dispositif PLIE au 31/12/2018. ALYNEA s'est positionnée sur cet appel à projet qui concerne aussi bien des bénéficiaires du RSA que des publics éloignés de l'emploi.

Un bilan final sera réalisé en juin 2019.

## 3. ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL POUR LES BENEFICIAIRES DE RSA EN SOUFFRANCE PSY POUR LA METROPOLE ET LE DEPARTEMENT : REFERENCE PRIRE (PARCOURS RENFORCE D'INSERTION ET DE RETOUR VERS ET DANS L'EMPLOI)

Petit Rappel : En 2016 la Métropole de Lyon a lancé un appel à projet expérimental :

« **L'Accompagnement pluridisciplinaire de bénéficiaire du RSA en souffrance psychique** » de la Métropole s'inscrit dans le Programme Métropolitain d'Insertion pour l'Emploi (PMI'e) adopté par délibération du Conseil de la Métropole du 10 décembre 2015 qui se déclinera de 2016 à 2020 et notamment dans son Axe 2 qui prévoit de construire une offre de service orientée vers l'accès à l'activité des bénéficiaires du RSA notamment par l'adaptation et la diversification des modes d'accompagnement. »

Fort de l'expérience PRIRE action d'accompagnement pluri disciplinaire que nous avons mené en 2015, ALYNEA a répondu à l'appel à projet et a été retenu en juin 2016 pour mener cette expérimentation sur les territoires de la CLI 10 (Oullins Givors) et de la CLI 5 (Villeurbanne).

L'accompagnement proposé et mis en œuvre par ALYNEA est un accompagnement qui se veut pluridisciplinaire et transversal ce qui permet de prendre en compte l'ensemble de la situation de la personne et de coordonner des propositions d'actions qui permettent à court ou moyen terme de remettre la question de l'emploi en haut de la liste.

Nous faisons le pari que les personnes les plus éloignées de l'emploi peuvent par une approche et un traitement global de leur situation renouer avec le marché du travail. Nous sommes aussi conscients que, pour certains bénéficiaires, cette action peut conduire à faire le deuil de l'emploi notamment pour des raisons de santé, mais dans ce cas des relais différents sont pris et l'insertion de la personne se situe sur le champ du social.

L'équipe pluridisciplinaire est composée d'un conseiller en Insertion professionnelle d'un travailleur social et de 3PA qui est intégré à cette équipe.

Fin 2017, cet accompagnement spécifique se poursuit et s'ouvre à un nouveau territoire : CLI

6 (Rillieux, Caluire et Cuire et Neuville sur Saône)

En 2018, ALYNEA a accompagné **123 bénéficiaires du RSA** dans le cadre de cette action spécifique avec un taux d'occupation de 100%.

- **Typologie du public**

Sur ces **123** bénéficiaires : **44** sont des **femmes** et **79** sont des **hommes**, 45 se situent dans la tranche d'âge des **36/45 ans** et **36** dans la tranche d'âge **46/55 ans**.

69 d'entre eux ont un niveau **V et Vbis (3ème, CAP, BEP)**, **17** ont un niveau **VI (avant 3<sup>ème</sup>)**, **18** ont un niveau **Bac**, **13** ont un niveau **II et III (Bac+2/ Bac+3 et plus)**, **6** ont un **diplôme étranger non reconnu en France**.

**25 personnes** sont bénéficiaires d'une **Reconnaissance Qualité de Travailleur Handicapé**

- **Accompagnement vers l'emploi**

58 bénéficiaires ont eu un retour à l'emploi, 74 ont été positionnés sur des forums, des stages pour des découvertes métiers et des visites d'entreprise pour valider ou invalider leur projet professionnel, créer une redynamisation et vérifier leur employabilité. 7 ont bénéficiés d'une formation certifiante ou qualifiante.

- **Mesures à caractère social**

Sur 123 bénéficiaires, 34 ont bénéficiés d'un accompagnement vers un accès au logement, 97 vers l'accès aux droits, 24 ont bénéficiés d'action de socialisation et 100 ont été orientés sur l'accès au soin ou au prendre soin.

- **Intervention de l'Equipe de Prévention en Santé Mentale**

- L'équipe de prévention en Santé Mentale (3PA) a réalisée sur les 3 territoires **94 Entretiens Psychosocial** avec les professionnels (CIP et Travailleurs sociaux).
- La psychiatre de l'équipe 3PA a réalisé **8 consultations diagnostiques orientation**
- L'infirmière a réalisée **57 rencontres tripartites** avec les bénéficiaires et le CIP référent parcours.

Exemple d'intervention de l'équipe 3PA dans le cadre de l'AAP Souffrance Psy

Action PRIRE- ALYNEA

Accompagner l'accès au soin, un travail d'accordage entre le temps psychique et le temps social.

C'est au cours d'une permanence réunissant la Conseillère d'Insertion Professionnelle (CIP) et l'assistante sociale du PRIRE avec un binôme psychosocial de l'équipe 3PA (psychologue et travailleuse sociale) que nous sommes sollicitées pour parler de la situation de Mr C., âgé d'une cinquantaine d'années.

La Conseillère d'Insertion Professionnelle nous fait part de son inquiétude concernant la situation de ce Monsieur -orienté vers le dispositif depuis quatre mois environ- qu'elle a du mal à rencontrer depuis lors. Après plusieurs relances suite à des absences, elle est contactée par

un proche de Monsieur qui l'informe des difficultés que ce dernier rencontre, notamment une incapacité à sortir de chez lui. Face à cet impossible rencontre à l'extérieur du domicile, la CIP a décidé de mettre Monsieur C. et l'assistante sociale du dispositif en lien. Celle-ci a rapidement mis en place une visite à domicile (VAD) pour le rencontrer et préciser les modalités d'un accompagnement possible.

Elle nous raconte avoir donc rencontré Monsieur C. , tout à fait disposé à la recevoir et en capacité d'exprimer ses difficultés. Monsieur semble bien entouré et des choses sont mises en place autour de lui pour pallier ses angoisses et faire en sorte qu'il n'ait pas à sortir. Monsieur précisera lors de ce rendez-vous qu'il souhaite travailler malgré une inactivité de plusieurs années.

Monsieur est également en capacité d'expliquer son histoire, et les raisons pour lesquelles il en est arrivé là. Son discours paraît cohérent bien que les symptômes semblent effectivement très envahissants. Monsieur dit ne pas pouvoir sortir de chez lui, souffrir d'agoraphobie et autres angoisses.

L'assistante sociale a évoqué la convention PRIRE et précisé l'existence, pour les professionnels, d'une équipe de prévention en santé mentale et d'accès aux soins avec laquelle ils peuvent évoquer des situations. Cela ne questionne ni n'effraie Monsieur qui semble, au contraire, satisfait de la venue de l'AS et de la présentation de cette convention, différente des accompagnements socioprofessionnels qu'il a pu connaître par le passé.

A la présentation de cette situation, du côté du binôme psychosocial qui intervient pour l'équipe 3PA est pressenti que les angoisses massives de Monsieur vont être un frein pour la CIP qui, de fait, ne pourra que très difficilement être en lien avec lui, et pour qui, à ce stade, il est difficile de se représenter quelles perspectives d'emploi mettre en réflexion avec Monsieur.

L'AS précisera que Monsieur reconnaît que cette situation le met en difficulté et qu'il ne comprend pas ce qu'il lui arrive. A ce moment-là elle a pu évoquer avec lui l'éventualité d'une aide, et plus particulièrement d'un soin psychique.

Monsieur n'est pas opposé à cette idée « à priori » mais dit qu'au regard de sa situation il ne voit pas comment il pourrait aller voir un « psy ». Pour autant, aujourd'hui il regrette son mal être et le fait que cela complique ses relations aux autres. Il se plaint de ne pouvoir être dans le plaisir, et se sentir bien dans ses relations avec les autres (notamment à sa compagne).

Au sortir de cette permanence avec la CIP et l'AS nous convenons que la première reste en veille sur la situation de Monsieur, et que ce soit plutôt l'AS qui soit en lien avec lui via des visites à domicile dans l'idée de préciser avec lui ce besoin d'aide ressenti et cette ouverture à la perspective d'un soin. Pour ce faire nous l'invitons à questionner Monsieur sur d'éventuelles expériences antérieures, sur ce qui l'empêcherait ou non de faire cette démarche, ceci afin d'affiner ce dont il pourrait avoir besoin pour que cette aide se mette en place.

Au sein de l'équipe 3PA, nous avons à l'esprit l'éventualité d'un relais possible vers une équipe mobile dont les soignants pourraient se rendre à domicile. Nous évoquons avec l'AS deux services auxquels nous pensons.

Pour ce qui nous concerne, face à cette situation particulière ou la demande de soin semble être reconnue et portée « à minima » par Monsieur, nous décidons de ne pas intervenir mais bien de favoriser un lien avec -et entre- des services de soins existants sans nous substituer à eux.

Nous portons également vigilance à ne pas balayer la question de l'emploi pour autant que les professionnels et Monsieur apportent ces angoisses et leurs préoccupations comme la problématique centrale de l'accompagnement.

Nous revoyons l'équipe deux mois plus tard. Entre temps, la travailleuse sociale de l'équipe a changé et ce que nous avons pu travailler avec la première n'a pu de fait, être mis en œuvre avec Monsieur.

Lors de la visite à domicile de la seconde AS, Monsieur a pu exprimer son souhait de voir un psychologue dans l'idée de pouvoir changer et d'aller vers un mieux-être.

Prenant connaissance des pistes travaillées, la nouvelle AS s'est mis en lien avec un des deux services de soins évoqués précédemment. Une fois la situation connue par l'équipe de soin, c'est elle qui prend le relais et se met en lien directement avec la personne concernée. Au

moment de notre échange l'assistante sociale n'a pas de nouvelle de cette équipe et Monsieur affirme ne pas avoir été contacté par eux.

Nous invitons l'AS à relancer cette équipe et si elle le souhaite nous proposons également de rester en soutien.

Parallèlement, comme pour toutes les situations suivies, nous travaillons la question de l'emploi même si cela semble difficile à envisager à court terme. Dans cette perspective nous invitons la travailleuse sociale en lien avec Mr à préciser les raisons de ses VAD. Au-delà du maintien d'un lien avec cette personne, que va-t-elle travailler avec elle, puisqu'il n'y a pas de demande sociale à proprement parler ?

Au-delà de la situation, nous observons, et d'autant plus quand les professionnels se retrouvent confrontés à des symptômes « bruyants », une forme « d'abandon » de toutes les autres dimensions de la personne. Le soin envisagé peut alors prendre toute la place. C'est pourquoi notre travail auprès des professionnels, pour nous qui sommes en dehors de la situation, consiste à pouvoir les accompagner pour définir le sens de leurs accompagnements et les perspectives possibles aussi éloignées semblent elles à ce moment-là. Il nous semble également important, bien que pris par la contractualisation du suivi RSA, d'entendre le besoin de temps de Mr pour se remettre en mouvement. C'est pourquoi il nous semble important d'aider les professionnels, dans ce type de situation, à maintenir ensemble bien que désaccordé le temps de la vie psychique et celui de la vie sociale. De veiller justement à ne pas les séparer. Se soigner d'un côté, retrouver un travail de l'autre, mais accompagner un changement de rythme qui permette un nouvel accordage de ces deux réalités aux temporalités différentes.

Lors de la permanence du mois suivant, nous reparlons de cette situation ensemble.

Aux dernières nouvelles Mr a refusé la rencontre avec l'équipe soignante contactée, car le RDV allait être effectué par un psychiatre. Il semblerait également qu'il est été effrayé par le fait que cette équipe soit rattachée à un hôpital psychiatrique qui renverrait à une crainte d'être hospitalisé. Furieux que sa demande de psychologue ne soit pas respectée, Mr a refusé de les recevoir. Mr. n'a pour autant pas été en capacité de préciser ce souhait lui-même à l'équipe ni même n'a pu partager ses inquiétudes. L'AS qui a pris note de cette décision, s'est remis en lien avec l'équipe qui va prendre en compte cette demande et refaire une proposition à Mr, dans la mesure des possibles.

A ce moment-là, nous mesurons l'écart entre la demande de soin de Mr et sa réalisation. En effet il nous semble que les choses ne soient pas aussi simples que celles présentées et que cela nécessite, de la part de l'AS, de reparler avec MR de sa demande de soin. Nous notons également que Mr ne s'oppose pas aux liens que fait l'AS avec l'équipe de soin, ni avec nous (l'équipe 3PA) ce qui nous laisse penser que si Mr souhaite accéder à une quelconque forme de prise en charge, cela nécessitera un portage par les professionnels pour aller vers... Cette nouvelle perspective nous amène à préciser le rôle de l'AS dans cet accompagnement mais aussi peut être à une nouvelle intervention d'un membre de l'équipe 3PA – ici l'infirmière (ou une psychologue pour coller à la demande de Mr ?) - afin de créer un espace intermédiaire de portage du social vers le soin... ?

Lors de la permanence du mois suivant, nous apprenons, non sans déception, le départ de la seconde AS du dispositif. Pour cette dernière permanence ensemble nous faisons le point et réfléchissons à une manière « suffisamment bonne » pour l'AS de restituer quelque chose de son accompagnement à MR pour que tout ne soit pas effacé à son départ.

Aujourd'hui en l'attente d'une nouvelle AS sur le dispositif, l'équipe psychosociale reste en soutien de la CIP engagée et avec laquelle bien sûr, nous évoquerons la situation de Mr lors de notre prochaine permanence.

#### PRIRE CLI 4

Fort de notre expérience dans ce type d'accompagnement, une action PRIRE a été proposée et validée sur la CLI 4 du Territoire Nouveau Rhône (Saint Symphorien d'Ozon, Genas...) pour **12 personnes bénéficiaires du RSA**.

En décembre 2018, nous avons atteint notre file active et nous avons reçu 16 personnes dans l'année : 7 femmes et 9 hommes ; âge moyen 43 ans ; 4 avec un niveau BAC, 10 avec un niveau CAP/ BEP et 2 avec un niveau inférieur à la 3<sup>ème</sup>.



2 Entretiens Psychosociaux ont été réalisés avec 3 PA, 2 ont accédés à des droits PUMA CMUC, 1 à une RQTH et 3 personnes ont été accompagnées par l'intervenante sociale sur des problématiques de logement, gestion de budget et autonomie dans les démarches administratives.

#### 4. REFERENT PRIRE BEAUJOLAIS

« Accompagnement pluridisciplinaire de bénéficiaire demandeurs d'emploi longue durée en souffrance psychique » 2016- 2017.

La DIRRECTE a sollicité ALYNEA pour la mise en place « d'un Accompagnement pluridisciplinaire de bénéficiaire des demandeurs d'emploi longue durée en souffrance psychique ». Cette convention est cofinancée par MEGABUS dans le cadre d'un contrat de revitalisation du territoire.

Cette convention a démarré en septembre 2017 sur les territoires de Villefranche sur Saône, Belleville et Thizy avec des files actives de 12 demandeurs d'emploi sur chacun des territoires.

L'accompagnement proposé a été construit sur les mêmes modalités d'accompagnement que sur les territoires de la Métropole de Lyon.

L'équipe pluridisciplinaire est composée d'un Conseiller en Insertion professionnel d'un Travailleur social et de 3PA qui intervient uniquement sur des lectures psychosociales des situations.

Un bilan final a eu lieu en juin 2018 :

##### Les participants : données générales : 36 personnes

	Belleville	Thizy	Villefranche	TOTAL
<b>Femmes</b>	8	5	6	18
<b>Hommes</b>	4	7	6	18
<b>Âge des participants</b>	30 ans à 58ans	de 24 à 56 ans	de 30 à 62 ans	Age Moyen 44 ans
<b>Année de chômage</b>	1 an à 8 années	1,5 an à 8 années	2 mois à 8 années	2 mois à 8 années
<b>Niveau de formation initiale</b>	VI au IV	VI à II	VI à II	VI à II

Nombre d'accès à l'emploi et ou à la formation :	5	10	9	24
CDI	0	1 (en oct 18)	2 (+ 1 en négo pour Sept 18)	4
CDD > à 6 mois	1	2	0	3

CDD < à 6 mois	3	1	1 (en négo)	5
Missions Intérim	1	2	2	5
CUI, CAE, CDDI	0	0	1	1

Accès à une Formation qualifiante	0	0	0	0
Accès à une Formation courte	0	4	2	6
Immersion (PMSMP) + vendanges	3 (+1 en sept)	3	1	8
<b>Personnes rencontrées par le travailleur social Alynea</b>	6	8	12	26
<b>Nombre et types d'Interventions équipe 3PA</b>	1	3	2	6

Monographie : Madame F

FREINS REPÉRÉS par Pôle Emploi : « Madame n'a pratiquement pas travaillé depuis 2014 ».

« Madame a 42 ans, de nationalité italo-tunisienne. Arrivée à Belleville en Août 2016. Sans activité. Malgré un profil attractif -coiffeuse de métier, bonne présentation, dynamique et véhiculé- elle est en grande difficulté pour accéder à un emploi. En effet, suite à un grave problème de santé survenu en 08/2016, une présence régulière auprès de son époux est indispensable. Elle ne peut plus rechercher dans coiffure car elle est allergique aux produits. Prime d'activité refusée car son mari touche AAH. Elle Demande à trouver un emploi le soir de 18 h30 à 24 h.

Visite de l'intervenante sociale à domicile pour autonomisation de la bénéficiaire et médiation au niveau du couple afin de rechercher des solutions pour la présence d'un tiers auprès de son époux. Ce qui permet à Madame d'être plus disponible pour son insertion.

Suite refonte cv et positionnement sur des offres, Madame a repris un travail en tant qu'agent de nettoyage depuis le 12/02/18 dans une école Primaire de Montmerle et au centre de loisirs Montceaux. Elle augmente progressivement ses heures de travail et un stage en grande surface est programmée du 03 au 09/09/2018 afin d'être en mesure de recourir à un autre temps partiel »

## 5. « ACCOMPAGNEMENT RENFORCE PERSONNALISE DE PROXIMITE AVEC REFERENT DE PARCOURS VISANT A L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS LES PLUS FRAGILES DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE D'EMPLOI ET D'INSERTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE CONDRIEU »

Pour rappel : Suite à la fermeture des places d'accompagnement renforcé du PLIE sur la commune de Condrieu, la CCRC a souhaité se doter d'un outil pour accompagner les demandeurs d'emploi sur son territoire. La CCRC a obtenu des Fonds de Solidarité Européen du département et a lancé un appel d'offre en 2016 dans le cadre des marchés publics pour :

« *L'accompagnement renforcé personnalisé de proximité avec référent de parcours visant à l'accompagnement des publics les plus fragiles dans le cadre de la politique d'emploi et d'insertion de la communauté de communes de la région de Condrieu.* »

ALYNEA a répondu à cet appel d'offre et a été retenue. Là encore notre proposition s'articule sur des formes innovantes mixant **accompagnement individuel renforcé et collectif** et s'adresse à la fois aux publics les plus éloignés de l'emploi et à ceux les plus proches. L'objectif est d'accompagner le parcours d'insertion de **81 personnes**.

ALYNEA a accompagné **87 bénéficiaires du RSA** dans le cadre de cette expérimentation avec un taux d'occupation de 100%.

### ▪ **Typologie du public**

87 personnes accompagnées pour 99 reçues

- 68% sont des femmes dont 11% isolées
- 81 % sont âgées de plus de 35 ans dont 15% de plus de 55 ans
- 17 % Allocataires du RSA
- 9% RQTH
- 39% habitent Condrieu
- 40 % niveau de formation V et VBs (CAP/BEP)
- 43% niveau de formation IV à I (Bac – Bac+)
- 21% profil « Assistante Administrative »

### ▪ **Etapas**

#### ➤ **Etapas Emploi**

80 Contrats de travail (CDD – CDI – CDDI – CUI/CAE – CTT- CTTI)

#### ➤ **Etapas Formation**

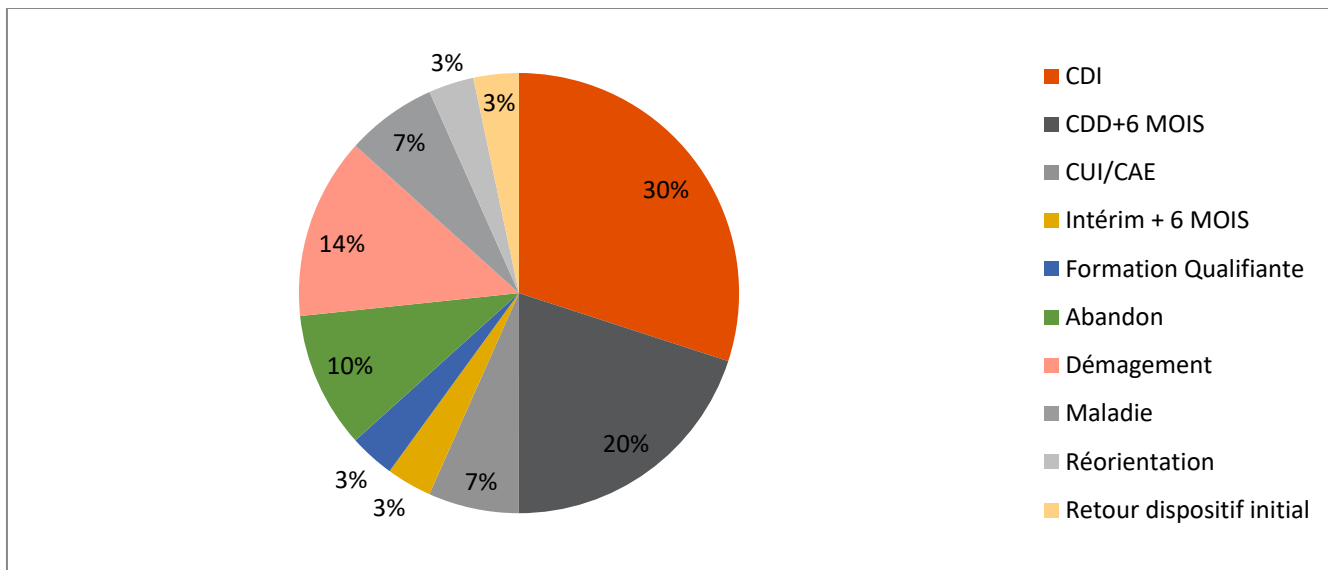
24 (Action d'orientation et de mobilisation, formation professionnalisant, formation qualifiante et certifiant, Remise à niveau.)

#### ➤ **Etapas Intégration à l'Emploi**

63 (Accompagnement Création-reprise entreprise, Atelier Réussir son entretien d'embauche, Ateliers Collectifs ALYNEA, Ateliers Collectifs du lieu Ressources, Info. métiers - Visites d'entreprise, Lieu Ressources, Préparation aux recrutements)

#### ➤ **Etapas Mobilisation**

21 Mobilisation et dynamisation (Développement personnel, mobilité)



### Monographie : UN EXEMPLE DE PARCOURS...

Madame B. est âgée de 49 ans et maman de deux enfants qui ne sont plus à sa charge. Hébergée chez une amie à Condrieu Madame B est entrée dans le dispositif d'accompagnement renforcé en mars 2017. Les entretiens de diagnostic ont permis de retracer son parcours de vie personnel et professionnel.

Madame est titulaire d'un CAP employée de bureau obtenu en 1990 et a occupé des emplois dans divers domaines d'activité tels que la téléprospection, la restauration et la vente en prêt à porter enfants. Divorcée, elle semblait désintéressée, désabusée avec aucune motivation à vouloir reprendre une activité professionnelle dont elle était éloignée depuis quelques années. En effet, elle avait mis sa vie professionnelle entre parenthèses pour élever ses enfants. Elle se disait incapable d'occuper un poste. Il a fallu prendre du temps sans la bousculer afin de gagner sa confiance.

Dans un premier temps, madame B voulait s'orienter dans la vente (plus large) mais l'expérience professionnelle dans ce domaine était de courte durée, sans qualification et remontait à 1993.

Nous avons envisagé dans un premier temps une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) permettant d'infirmier ou de valider ce projet. N'ayant pas trouvé de structure pouvant la prendre pour effectuer son stage, nous avons saisi l'opportunité d'une action mise en place pour les Demandeurs d'Emplois « Elaboration et stabilisation du projet professionnel- Orient'action ». Cette action était l'occasion de pouvoir faire une remise à niveau en Français, en mathématiques tout en testant au moins deux métiers différents à travers les stages intégrés. Ceci permettrait de définir un projet concret et réalisable pour la suite du parcours. Madame B a participé à l'information collective, mais n'a pas adhéré. Elle trouvait que l'action ne lui convenait pas et dit avoir déjà bénéficié d'une même action par Pôle emploi il y'a 5 ans en arrière.

Dans un second temps, madame souhaitait s'orienter sur le métier de commercial mais dans la gestion de franchise (spécialisée dans le prêt à porter enfants) or cette dernière n'est pas mobile (pas de permis de conduire). Orientation de madame vers le parcours créateur afin d'affiner son projet et la confronter à la réalité du métier. Madame a rencontré le référent de « Parcours Créateur » et après mure réflexion, souhaitait rester dans le domaine de la vente. Madame était dynamique et participait aux différents ateliers proposés sur la reprise de confiance en soi, préparation simulation entretien d'embauche, cv. Participation au salon des entrepreneurs sur Lyon. Madame se montre très motivée.

En cohérence avec son projet, nous avons sollicité une demande de financement du permis auprès du pôle emploi, qui l'a validé en janvier 2018. En mars madame obtient le code et en mai elle valide le permis.

Une fois le permis obtenu, madame B a réussi à se procurer un véhicule. Madame n'a pas beaucoup de solution que d'accéder soit directement à l'emploi ou encore mieux à un contrat de professionnalisation qui serait le bon compromis pour elle (se former et travailler en même temps pour monter en compétences). Le choix de la formation directe n'est pas envisageable : Pas de programmation région en vente, pas d'heures de formation disponible sur son Compte Personnel des Formation (CPF), car madame n'a pas suffisamment travaillé pour ouvrir des droits à la formation.

Une belle opportunité, Pôle Emploi a publié des offres en contrat de professionnalisation. Madame B a été positionné et a participé à une information collective le 17 juillet et a passé un test pour un contrat de professionnalisation. Elle a été contactée par la société INTRUM JUSTICIA intéressée par sa candidature sur le contrat de professionnalisation sur le poste de Conseiller Clientèle. Madame B a intégré une Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE) « Relations Clients à Distance » avec C2N Conseil et formation Lyon 2ème du 19 septembre au 12 novembre 2018. POE qui s'est transformé en la signature d'un contrat de professionnalisation pour une année du 19 décembre 2018 au 10 décembre 2019.

Une sortie positive du dispositif d'accompagnement renforcé est envisagée en avril 2019 »

## 6. ACCOMPAGNEMENT SOCIO PROFESSIONNEL PLACEMENT EXTERIEUR

En 2018, le service Emploi d'ALYNEA a été sollicité par le SPIP de Lyon afin de réaliser un accompagnement socio professionnel de proximité auprès d'une jeune fille écrouée au centre de semi-liberté de Lyon et dont le « placement extérieur sans surveillance de l'administration pénitentiaire » a été accordé.

Pour information : « Le placement extérieur peut être accordé, conformément à l'article 132-25 du code pénal, à tout condamné qui justifie, soit de l'exercice d'une activité professionnelle, même temporaire, du suivi d'un stage ou de son assiduité à un enseignement, à une formation professionnelle ou à la recherche d'un emploi, soit de sa participation essentielle à la vie de sa famille, soit de suivre un traitement médical, soit de l'existence d'efforts sérieux de réadaptation sociale résultant de son implication durable dans tous autre projet caractérisé d'insertion ou de réinsertion de nature à prévenir les risques de récidive ».

Le 16 avril 2018, nous accueillons Madame G, enceinte de son premier enfant, pour réaliser un accompagnement pluridisciplinaire social et professionnel. Accompagnée par une CIP pour la partie professionnelle- redynamisation, recherche d'emploi/ stage, travail autour du projet professionnel, posture et image de soi- Elle retrouve une mission dans le secteur de la restauration. Pour la partie sociale- Accès et suivi dans le logement (hébergée dans un appartement CHRS REGIS), gestion du budget, colis alimentaire, préparation à l'arrivée de son enfant, santé- elle est accompagnée par une intervenante sociale.

En Décembre 2018, nous décidons de faire porter l'accompagnement par le CHRS REGIS afin qu'elle puisse bénéficier d'un logement plus adapté et d'un suivi socio professionnel renforcé vers et dans le logement.

## 7. REFERENT INSERTION PROFESSIONNELLE POUR LES HEBERGES ET DANS LE CADRE DE L'AAVA (ATELIER D'ADAPTATION A LA VIE ACTIVE)

A ce jour, 1.50 ETP intervient sur les différents CHRS et foyer d'ALYNEA :

- 1 CIP à temps plein sur L'Auvent, Point Nuit, SAVDH, Polygones et Entr'aids
- 0.30 ETP, pour les CHRS Cleberg et Carteret.
- 0.20 ETP sur l'AAVA.

Le 01/01/2018, ALYNEA a ouvert un Atelier d'Adaptation à la Vie Active dans les locaux de Saint Genis Laval. L'AAVA est une passerelle qui permet de remettre en mouvement les personnes, les aider à se projeter, à travailler sur les freins rencontrés et leur employabilité, tout en montant en compétence.

« L'Atelier » qui peut accueillir jusqu'à 16 personnes, a comme activité principale la menuiserie et le second œuvre et est réservé aux personnes hébergées dans un CHRS d'ALYNEA ou bénéficiant d'un accompagnement socio-professionnel. Généralement très éloigné de l'emploi ou des dispositifs d'Insertion par l'Activité Economique en raison de cumul de difficultés sociales/santé et/ou parfois empêché pour des raisons administratives- notamment pour les personnes en cours de régularisation- le public est accueilli 3 demi-journées par semaine, rémunéré à hauteur de 50% du SMIC et réalise des travaux de réparation, fabrication de meubles et second œuvre pour les structures d'ALYNEA et parfois de leurs partenaires.

L'AAVA est composé d'une équipe pluridisciplinaire : Un encadrant technique, 2 chargés de développement et de suivi d'activités et d'une CIP.

Les contrats ont une durée de 6 mois renouvelable 1 fois. Des bilans réguliers en présence de l'équipe pluridisciplinaire de l'AAVA et du référent social sont réalisés afin de maintenir un accompagnement de proximité- Bilan à 1 mois, 3 mois, 6 mois, 9 mois et bilan final.

Tous les « aavaistes » ou stagiaires AAVA repartent avec un livret de suivi précisant les différentes compétences développées et/ou acquises pendant leur passage dans cet « atelier » et l'évaluation d'employabilité- Ponctualité/ Assiduité/ dynamisme/ autonomie/ curiosité professionnelle/ intégration à l'équipe, au groupe/ fiabilité/organisation/ rapport à l'autorité/ adaptabilité/ tenue et comportement adaptés/ compréhension et respect des consignes d'hygiène et de sécurité.

A la fin du contrat, l'accompagnement est repris par le CIP référent.

### **Sur l'année 2018**

**22** personnes ont intégrés l'AAVA dont 19 hommes et 3 femmes. 19 ont été orientés par les CHRS et foyers d'ALYNEA et 3 par le service emploi d'ALYNEA.

5 d'entre eux sont sortis de l'AAVA avant la fin de l'année : 1 retour à l'emploi dans les Espaces Verts, 2 pour raison de santé, 1 pour déménagement et intégration dans un nouveau logement et 1 abandon.

Monographie :

« Monsieur M. est hébergé au sein du CHRS C. depuis Mai 2017. Monsieur est originaire de P. et a 56 ans. Monsieur a quitté son pays d'origine en 1987, est arrivé en France pour la première fois en 1990. Après plusieurs mois entre la France et l'Italie, Monsieur s'est établi en France définitivement. Le parcours de Monsieur M. est marqué par une très grande précarité, et une expérience d'errance.

Monsieur M. présente plusieurs problématiques de santé importantes, plus ou moins liées à son expérience de vie qui sont un réel frein en vue d'une insertion professionnelle.

Dans le cadre de son accompagnement, Monsieur a intégré l'AAVA en Février 2018. Cette orientation avait pour objectif d'évaluer son employabilité, de renouer avec une activité professionnelle, de se resocialiser et de continuer l'amélioration du français. En parallèle, ses problématiques de santé sont prises en charge par les professionnels du CHRS.

Au niveau de son expérience professionnelle, Monsieur M a une formation en menuiserie mais n'a que très peu travaillé dans ce domaine par la suite. Depuis qu'il a quitté son pays d'origine Monsieur M a fait plusieurs « petits boulots » que ce soit pour des particuliers ou des associations. Ces différentes expériences lui ont permis de subvenir à ces besoins minimums, mais ne lui ont pas permis d'acquérir de l'expérience dans un domaine professionnel en particulier.

Depuis son intégration, Monsieur M est très assidu, il n'a manqué aucun jour de travail et n'a que très rarement été en retard, souvent en raison d'un problème de transport. Au niveau du groupe, Monsieur est assez en retrait, en particulier en raison de ses difficultés à parler, ce qui l'incite à beaucoup travailler seul. Toutefois, il se montre accueillant et n'hésite pas à aider un collègue qui se trouve en difficulté. Par rapport aux tâches qui lui sont demandées, Monsieur M. exécute sans problème mais a des difficultés par rapport à la prise d'initiative et la créativité. Monsieur M. est, toutefois, en capacité d'apprendre de nouvelles notions et est attentif à ce qui lui est conseillé.

Monsieur a repris les cours de français, la deuxième session d'ASL se passe bien et Monsieur M. fait des progrès d'après la formatrice. Monsieur est plus investi sur cette session que sur la précédente. Le travail à l'atelier a permis également une meilleure compréhension. Monsieur M. a toujours des difficultés à s'exprimer.

Dans le cadre de l'accompagnement individuel, une inscription a été faite à pôle emploi, Monsieur M. pense à s'actualiser tous les mois. Ainsi, Monsieur pourra bénéficier des agréments nécessaires à une prochaine orientation. Monsieur M aurait besoin d'un accompagnement au niveau numérique, mais pour l'instant en termes d'emploi du temps cela reste compliqué.

L'après AAVA est en train d'être travaillé autour d'un projet d'intégration d'ACI afin de permettre à Monsieur M. d'améliorer sa situation financière et d'acquérir d'autres compétences. Une visite de l'ACI Le grenier est en train d'être travaillée.

Parallèlement, une demande de RQTH avec AAH a été faite, ainsi qu'une prise en charge des problèmes de santé de Monsieur M ».

## 8. PERSPECTIVES 2019 ET D'APPELS D'OFFRES / D'APPELS A PROJETS

### a. La Métropole

En 2018, la Métropole a souhaité reconduire l'action : « **Accompagnement pluridisciplinaire de bénéficiaire du RSA en souffrance psychique** » en lançant un appel à projet sur l'ensemble des territoires de la Métropole. ALYNEA a reconduit son offre sur les **3 territoires expérimentaux CLI 10 CLI 5 et CLI 6** a été sollicité pour répondre à un fort besoin sur **la CLI 8 (Saint Priest, Jonage, Meyzieu, Chassieu)**.

Nous avons pu maintenir les accompagnements engagés en 2017 sur les CLI5 et 10 avec une augmentation des files actives à **35 bénéficiaires du RSA par CLI** et poursuivi les accompagnements sur la CLI 6.

### b. Communauté de Communes de la Région de Condrieu

ALYNEA a obtenu la reconduction du marché public lancé par la CCRC en octobre 2017 « *l'accompagnement renforcé personnalisé de proximité avec référent de parcours visant à l'accompagnement des publics les plus fragiles dans le cadre de la politique d'emploi et d'insertion de la communauté de communes de la région de Condrieu.* » avec une file active constante de 81 places. Ce marché porte sur 2018-2019.

### c. DRDJCS

Suite au bilan avec les différentes structures de réinsertion Les actions sociolinguistiques à destination du public accueilli dans les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) ont été reconduites pour **2 sessions sur le 1<sup>er</sup> semestre 2019**.



## CONCLUSION

### SERVICE FORMATION

La Région a annoncé que la troisième année de **marché ne serait pas renouvelée en 2018**. ALYNEA a donc terminé les actions du cursus 2 sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2018 et les cursus 1 et 3 fin juin 2018. Des actions Parcours réussite à destination des bénéficiaires du RSA ont été commandées, dans le cadre de financements individuels par la région. Les actions socio linguistiques pour les hébergés seront reconduites en 2019, l'action Inclusion numérique a démarré, ainsi que des actions de Français langue étrangère pour Pole emploi. ALYNEA a également été attributaire d'actions Persévérance (CRAURA) pour démarrage en 2019. L'ensemble de ces actions se déroulera en tout ou partie en 2019, dans l'attente des appels d'offres Pole Emploi et d'autres opportunités de projets en cours de développement.

### SERVICE ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Fin 2017, nous avons été sollicités pour **augmenter nos places d'accompagnement des bénéficiaires du RSA sur la CLI 10 de la Métropole de Lyon et sur la CLI 4 du département du Rhône**.

Fort de notre connaissance du territoire de la CLI 5 depuis la mise en place de **«l'accompagnement pluridisciplinaire de bénéficiaires du RSA en souffrance psychique»**, nous nous sommes positionnés sur des places d'accompagnement des bénéficiaires du RSA – Référent de parcours sur Villeurbanne et nous avons été retenus.

Fin 2017, **la commune de Grigny** n'a pas souhaité reconduire sa convention avec le PLIE UNI-EST et a contractualisée avec le PLIE Sud-Ouest Emploi. ALYNEA a souhaité se positionner sur ce territoire avec une offre **d'accompagnement – référent de parcours et le renfort d'une assistante sociale** afin de travailler à la levée des freins sociaux tels que des difficultés d'hébergement, surendettement, gestion de budget, etc.

Fin 2018, les PLIE disparaissent et sont repris par la Métropole : nos suivis se poursuivent à l'identique sur 2019.

Le déploiement des Conseillères en Insertion socio-professionnelle est aujourd'hui acté sur l'ensemble de nos CRHS et Foyer excepté sur le CHRS Musset mais ceci est envisagé sur 2019.

Enfin, ALYNEA a pour projet d'ouvrir un AAVA Restauration au printemps 2019. Le service Formation pourrait être concerné.